

Section 3.—Régime monétaire.

Sous-section 1.—Monnaie canadienne.

L'étalon canadien actuel est l'or au titre de 900 millièmes (23.22 grains valent un dollar). Comme la p. 910 en fait mention, la monnaie d'or a été autorisée, mais il n'y en a eu que des émissions très limitées. Le souverain et le demi-souverain anglais de même que l'aigle, le demi-aigle et le double-aigle des Etats-Unis ont cours forcé. La monnaie divisionnaire consiste en pièces d'argent\* de 50, 25 et de 10 cents, au titre de 800 millièmes (le titre était de 925 en 1920). Cette monnaie divisionnaire d'argent a cours forcé jusqu'à concurrence de dix dollars; les pièces de 5 cents (maintenant de nickel), jusqu'à cinq dollars, et la pièce de bronze de 1 cent, jusqu'à vingt-cinq cents. Il n'y a aucune stipulation concernant le rachat de la monnaie divisionnaire. Le tableau 2 donne des statistiques de la monnaie canadienne et le tableau 3 fait voir les pièces en circulation à la fin de chaque année de 1926 à 1936.

\* La loi du cours monétaire de 1910 pourvoyait à l'émission de pièces en argent de 1 dollar et de 5 cents. La première ne fut pas frappée avant 1935, alors qu'une émission a été faite comme pièce du Jubilé. La pièce en argent de 5 cents a été frappée librement jusqu'en 1921. Elle a encore cours forcé limité, mais elle a été remplacée dans la frappe des monnaies par la pièce de 5 cents en nickel.

2.—Particularités des pièces de monnaie en cours au Canada en 1937.

Monnaie.	Epais- seur du flan.	Diamètre de la pièce.		Titre.	Poids légal.			Tolérance légale—		Montant pour lequel elles ont cours forcé.	
		po.	mm.		gr.	on.	g.	Du poids.	Du titre.		
En or—	po.	po.	mm.	1,000e.	gr.	on.	g.	gr.	g.	1,000e	\$
\$10 .....	.068	1.060	26.92	900	258	5.375	16.72	.4	.026	1	illimité.
\$ 5 .....	.053	.850	21.59	900	129	2.6875	8.36	.25	.016	1	
En argent—											
\$ 1 .....	.09375	1.40	35.56	800	360	.75	23.33	1.50	.097	6	10.00
50c .....	.064	1.170	29.72	800	180	.375	11.66	1.50	.097	6	10.00
25c .....	.051	.930	23.62	800	90	.1875	5.83	1.00	.065	6	10.00
10c .....	.035	.705	17.91	800	36	.075	2.33	par 10 pièces. 3.00   .194		6	10.00
En nickel—						lb av.		par lb de 100 pièces.			
5c .....	.055 à .057	.835	21.21	1,000	70	.01	4.54	100.00   6.480		15	5.00
En bronze—								par lb de 140 pièces.			
1c .....	.0495	.750	19.05	Cu. 955. Sn. 30. Zn. 15.	50	.007	3.24	140.00   9.072		-	0.25

3.—Circulation des pièces de monnaie canadiennes au 31 décembre 1926-36.

NOTA.—Frappe exacte des pièces depuis 1858.

31 décembre—	Argent.	Nickel <sup>1</sup> .	Bronze.	Total.	Par tête.
	\$	\$	\$	\$	\$
1926 .....	27,433,463	564,865	2,043,833	30,042,161	3.18
1927 .....	27,104,534	813,784	2,080,196	29,998,514	3.11
1928 .....	27,737,963	1,063,627	2,171,657	30,973,247	3.15
1929 .....	28,638,195	1,330,498	2,290,789	32,259,482	3.22
1930 .....	28,562,330	1,494,525	2,297,405	32,354,260	3.17
1931 .....	28,706,348	1,775,139	2,346,054	32,827,541	3.16
1932 .....	28,853,740	1,939,923	2,558,962	33,352,625	3.17
1933 .....	28,530,340	2,064,054	2,678,302	33,272,696	3.12
1934 .....	28,702,640	2,256,268	2,745,296	33,704,204	3.11
1935 .....	28,407,168	2,449,278	2,818,341	33,674,787	3.08
1936 .....	28,442,074	2,650,891	2,904,288	33,997,253	3.08

<sup>1</sup> Les pièces de nickel ont été frappées pour la première fois en 1922.